

# REUNION DU 07 JANVIER 2023

2022-2023

Janvier

**N°5**

Début Réunion : 9h30

Lieu : Salle Allier – Bâtiment de l'instruction – Place du Postel – à Brioude

## 1. Mystère du Jour :

- Point sur le mystère de Jacqueline : Les documents vous avez été envoyés par mail au mois de décembre (avec le compte rendu de la précédente réunion) : des demandes sont en cours, les recherches continuent. On fera un point sur l'avancée des recherches lors d'une prochaine réunion.
- Point sur le mystère australien : Chacun avait fait des recherches de son côté sans vraiment de réponse. Un historien local du pays de Paulhaguet avait été contacté pour savoir si des descendants de notre australien avaient bien hérité d'un château mais ce n'est pas le cas, enfin pas à sa connaissance. Quelques actes manquants avaient été trouvés. Nous mettons donc en suspend les recherches en attendant de nouvelles pistes ou informations. Je ferai donc un mail de réponse à Monsieur NIER, notre contact australien.
- Entraide autour de l'arbre généalogique de Jacqueline V avec Sophie et Catherine P
- Entraide autour du blocage de Johann dans son arbre
- Continuation de l'arbre généalogique de Philippe
- Initiation au patois avec Yasmine Idjedd : prise de contact et choix des sujets pour les prochaines rencontres avec Yasmine

## 2. Projets en cours et à venir :

### a) Les lieux disparus

Continuation du travail débuté :

- Le moulin de Violette (Commune de Saint-Beauzire) : Recherches effectuées par Jacqueline,
- La Brousse (Commune de Chaniat) : Recherches effectuées par Johann et Laurence
- Combeneire (commune de Saint-Beauzire) : recherches effectuées par Patricia
- La Palle (Commune de Lubilhac) : recherches effectuées par Jacqueline
- Le Cellier (Commune de Paulhac) : Recherches effectuées par Jacqueline

Recherches à entreprendre :

- Rouchon 1 sur la commune de Montclard.
- Château de La Chaise-Dieu (Début de recherches faites par Elisabeth)
- Si vous souhaitez travailler sur d'autres lieux disparus, lancez-vous.
- 2 lieux disparus repérés sur Pinols
- Un moulin à l'abandon à Sainte-Florine

Si vous souhaitez travailler sur l'un de ces lieux, ou sur d'autres, n'hésitez pas !

b) Nouveau projet : Monographie d'un lieu, d'un hameau, d'un village

Réalisation de monographies sur la base de la table des matières ci-dessous :

- Recensement
- Démographie
- Bâtiments (château, maison forte, hôtel, gare, moulins...)
- Monuments aux morts
- Cimetière
- Photos avant /après
- Presse ancienne, cartes postales, cadastres, photo aérienne
- Activités (mines, usines, moulins, hôpital, gare...)
- Divers : source, fontaine, mare, four communal, croix des 4 chemins, ponts, forêt, ancienne route,...
- Les familles – généalogie
- Les différents hameaux de la commune
- Soldats
- Figures locales
- Témoignages des habitants
- Seigneurie
- Les 2 guerres, la résistance, souvenir de guerre
- Ecole, instituteurs, photos de classe
- Eglise et curés
- Travail sur le nom du village
- Faits divers
- Croyances, us et coutumes
- Fête locale
- Particularité
- Lieux disparus

Bien évidemment cette table des matières est une base, elle n'est donc pas définitive et peut être modifiée et améliorée à souhait !

Vu le travail colossal que représente ce projet, chacun peut choisir un lieu, un hameau ou un village à travailler, ou ne travailler qu'une seule partie de la table des matières, ou bien travailler à plusieurs sur un même lieu, à vous de voir.

Pour information :

La commune de Cohade sera traitée par Johann

La commune de Paulhac sera traitée par Jacqueline F

La commune de Saint-Beauzire sera traitée par Patricia

Si d'autres personnes souhaitent entamer des recherches, merci de me le dire par retour de mail.

A savoir, les recherches seront publiées sur notre blog au fur et à mesure de nos avancées.

c) Nouveau projet : Surnoms donnés aux familles

Autrefois, dans les petits villages, des surnoms ou sobriquets étaient donnés aux familles. Le sobriquet est un nom en patois qui bien souvent l'emporte sur le véritable nom de famille, Il s'agit là de faire un travail de collecte car il s'agit surtout de mémoire orale qui disparaît en même temps que nos anciens.

Dans un premier temps, il s'agit de faire appel à votre mémoire personnelle, à celle de vos parents, grands parents et proches et de remplir pour chaque hameau des alentours, le tableau ci-dessous :

| Nom de famille                        | Surnom donné                           | Commentaires                                                                                    |
|---------------------------------------|----------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Nom de famille de l'état civil</i> | <i>Surnom –sobriquet de la famille</i> | <i>Si vous pensez en connaître l'origine, ou la période à laquelle le surnom était utilisé.</i> |
|                                       |                                        |                                                                                                 |

Cette idée est venue suite à notre échange avec Yasmine lors de l'atelier patois ; peut-être même avez-vous des surnoms dans vos arbres généalogiques.

d) Réalisation de l'arbre généalogique d'une personne extérieure à l'association : Arnaud MENO : Réalisation faite par Jean-Pierre, des demandes aux mairies sont en cours.

### 3. Communication

Le blog est en cours de création par Johann, afin de pouvoir y publier tous les résultats de nos recherches, nos actualités...

Johann travaille également sur la création d'une carte de membre.

### 4. Prochaines réunions

Elles auront lieu Salle ALLIER :

- Samedi 21 janvier 2023 de 13h à 16H30
- Samedi 11 février 2023 de 9h30 à 12H30 dont initiation au patois à partir de 10h (Texte à étudier/traduction, Quiz en équipes autour des membres de la famille, des jours, nombres, mois... et questions diverses).
- Samedi 04 mars 2023 de 13h à 16H30
- Samedi 25 mars 2023 de 9h30 à 12H30
- Samedi 15 avril 2023 de 13h à 16H30 dont initiation au patois à partir de 14h ( thème à définir lors de la réunion du 11 février)

Fin de Réunion : 12h30

#### Hors de propos :

Pour rappel, assister aux réunions n'est pas une obligation, tout comme la participation aux ateliers. Chacun est libre de faire comme il veut en fonction de sa vie perso/pro, de ses envies, et de ses contraintes.

De plus, Les horaires des réunions sont fixés dans le but d'avoir un cadre, mais vous êtes libres d'arriver et de partir quand vous le souhaitez.

Enfin pour une raison d'assurance (Nombre limité de places par salle), il faudrait dans la mesure du possible m'informer de votre absence-présence aux réunions (sms, mail, téléphone) afin que nous soyons toujours couverts.

Merci à tous,